



# UE Physiologie

 **ECTS**  
6 crédits

 **Crédits ECTS**  
Echange  
6.0

 **Composante**  
Département  
de la licence  
sciences et  
technologies  
(DLST)

 **Période de**  
l'année  
Printemps (janv.  
à avril/mai)

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui
- > **Crédits ECTS Echange:** 6.0

## Présentation

### Description

Cette UE aborde la physiologie animale et la physiologie végétale, en intégrant dans les deux disciplines une démarche expérimentale en lien direct avec l'enseignement théorique. En physiologie animale, elle concerne l'étude des fonctions physiologiques humaines telles que l'homéostasie, le potentiel de repos et d'action et la contraction musculaire). La partie physiologie végétale concerne la nutrition minérale et carbonée des plantes, ainsi que le développement des Angiospermes et sa régulation.

Les séances de TD consistent en des exercices d'applications, des analyses de résultats expérimentaux et en la préparation des séances de TP.

### Heures d'enseignement

UE Physiologie - TD	TD	12h
UE Physiologie - CM	CM	27h
UE Physiologie - TP	TP	18h

### Pré-requis recommandés

Notions de biologie cellulaire (voir BIO201 et BIO301)

**Période** : Semestre 4

---

## Compétences visées

- Connaître la démarche expérimentale en biologie en incluant sa dimension éthique.
- Connaître une fonction intégrant l'activité électrique d'un nerf et la contraction volontaire d'un muscle.
- Connaître deux mécanismes de contraction différents : la contraction volontaire du muscle squelettique et la contraction spontanée du muscle cardiaque.
- Connaître la nutrition minérale et la gestion du stress hydrique par les plantes
- Connaître la fonction photosynthétique et le métabolisme végétal
- Connaître le développement végétal : croissance et différenciation chez les plantes

## Infos pratiques

---

### Lieu(x) ville

> Valence

> Grenoble

---

### Campus

> Valence - Briffaut

> Grenoble - Domaine universitaire